

Compte rendu du CA de l'APLIUT **Samedi 17 janvier 2009 – IUT Paris Descartes**

Présents : M. Antoni, J. Atlan, K. Bergmann, C. Bryars, C. Chagnon, P. Charlemagne, J.-J. Corre, M. Devichi, D. Di Costanzo, A.-M. Dugreez, S. Evrard, M. Fillion, D. Frost, N. Gaigeot, H. Garnier, M. Hardy, I. Hié, F. Karcher, M. Leroy, M.-A. Mattioli, A. Provo.

Excusés : M. Arino, A. Garrivier, C. Lacourarie, J. Martin, O. Mazet, A. Penso, J.-M. Pouchain, C.-A. Schneider, J.-C. Szombati, L. Terrier.

Absents : A. Perrot, M. Fasano, G. Simon

Le compte rendu du CA du 18 octobre 2008 est approuvé avec quelques modifications.

M.-A. Mattioli félicite D. Frost qui a soutenu sa thèse le 29 novembre 2008.

1 Rapport de la présidente

- L'envoi des vœux de l'APLIUT aux associations amies et aux anciens présidents est en cours.
- M.-A. Mattioli a participé à une réunion au MEN concernant la convention sur le DCL entre le MEN, l'ADIUT et l'APLIUT. La convention a été relue et modifiée.
- Marie-Annick a aussi participé à une réunion avec Francis Eynard (directeur de la Centrale des IUT) au cours de laquelle les points suivants ont été évoqués :
 - o Intervention possible de l'APLIUT dans le cadre de séminaires d'anglais pour non anglicistes (négociation commerciale, droit, compta ...) avec une demie journée ou une journée consacrée à ces disciplines. Il est proposé aux collègues de l'APLIUT de participer à ces journées. Les dates et les thèmes sont à préciser ;
 - o Constitution d'un pôle « cas en langues » : depuis quelques années, la Centrale veut diversifier les cas étudiés. Il est possible d'élaborer des cas autour de scénarios en différentes langues (anglais, allemand, espagnol). Ce travail est rémunéré.
 - o Mise en place d'un autre séminaire organisé par l'APLIUT les 19 et 20 mars à l'IUT de Saint Denis. Marie-Annick fait appel à quelqu'un pour coordonner ce séminaire avec la Centrale et D. Frost accepte ;
 - o La Centrale des IUT se lance dans un projet européen de projet numérique de formation de formateurs dans le cadre de la formation tout au long de la vie. La Centrale est promoteur du projet mais a besoin de partenaires à l'étranger. Elle sollicite l'APLIUT pour être l'un des partenaires officiels afin d'aider à contacter des universités étrangères. Le CA est d'accord sur le principe mais demande plus de renseignements sur le rôle attendu de l'APLIUT.
- Marie-Annick rend compte d'une rencontre avec Jean Le Bousse (président de l'UPLEGESS).
 - o Les deux associations souhaitent faire apparaître des informations de l'une et l'autre sur le site de chacune. M. Hardy (pour l'APLIUT) et Monique Mémet (pour le GERAS) ont suggéré de créer un cadre sur la page d'accueil de chaque association avec laquelle nous avons des échanges afin de regrouper sous la rubrique « LANSAD » des informations sur les autres associations ;
 - o Échanges sur l'évaluation : une commission UPLEGESS qui travaille depuis deux ans sur l'évaluation est sur le point de rédiger un document sur ce sujet. La possibilité d'intégrer ce thème à la liste de discussion pour échanger des idées avec l'UPLEGESS est évoquée. M. Hardy propose de faire une synthèse des échanges pour les membres de l'APLIUT.
 - o Une journée inter-associations (UPLEGESS, APLV, APLIUT...) va être organisée pour permettre aux membres de différentes associations de se rencontrer. M.-A. Mattioli et J. Le Bousse proposent de réunir quelques membres du bureau de ces

associations dans l'après midi du 20 mars afin d'organiser cette rencontre et de choisir une date. Le CA est d'accord pour l'organisation de cette journée de rencontre.

2 Rapport du trésorier

F. Karcher annonce qu'un bilan complet pour l'année 2009 sera disponible au CA de mars.

J. Martin a fait savoir que le bilan provisoire de Dunkerque est positif.

F. Karcher signale encore des irrégularités avec le courrier qui passe par le CIEP, ce qui pose quelques problèmes de réception de factures.

3 Rapport sur les Cahiers

Mireille Hardy rend compte du travail en cours pour les *Cahiers* :

- *Le Cahier* d'octobre (volume XXVII, n° 3) sur « L'imaginaire dans l'enseignement des langues de spécialité » a été publié depuis le dernier CA. Ce numéro comporte 140 pages contenant 3 articles et 2 fiches pédagogiques en rapport avec l'imaginaire et 2 articles hors thème ;
- Les actes du congrès de Dunkerque sont actuellement en préparation. Nous avons reçu 23 textes et en publieront certainement une vingtaine en 2 volumes, les numéros de février et juin que nous espérons pouvoir sortir en même temps, fin février ou début mars ;
- Le numéro d'octobre 2009 portera sur « La place de la correction dans l'enseignement /apprentissage des langues ». Nous avons déjà reçu 3 propositions sur ce thème et 5 autres sont annoncées pour la fin janvier.

Mireille signale qu'un auteur ayant publié dans *Les Cahiers* en 2003 l'a alertée sur le fait que son article était vendu sur un site Internet (*chapitre.com*) pour 19 euros, avec le copyright INIST-CNRS. Elle explique que nous faisons parvenir les *Cahiers* à titre gracieux à l'INIST-CNRS qui référence les articles dans son catalogue en ligne. INIST-CNRS n'est pas une « société » commerciale mais *chapitre.com* est son interface de ventes. Les reproductions des articles sont effectuées dans les locaux de l'INIST et font partie de la déclaration faite au Centre Français du Droit de Copie (CFC) pour le calcul global des redevances.

Mireille rend compte aussi des informations qu'elle a eues à propos de la mise en lignes des *Cahiers*. Les portails de revues *Cairn*, *Persée* et *revues.org* permettent de mettre à disposition de la communauté scientifique des outils de recherche et de consultation.

- *Persée* permet la mise en ligne de tous les articles antérieurs à 2001 sous forme de texte intégral en libre accès ;
- *Revues.org* offre le même service (mise à disposition gratuite) pour les articles postérieurs à 2001, avec une date (dite « barrière mobile ») définie par l'APLIUT ;
- *Cairn* est un site de commercialisation d'articles en ligne, en fonction de la « barrière mobile » définie par l'association.

Les 3 portails sont donc complémentaires (et liés par des partenariats). Une prise en charge des frais inhérents à la mise en ligne et à la formation aux différents logiciels de gestion est possible (il faut faire une demande de subvention). Pour la mise à disposition gratuite, il faut obtenir l'accord des auteurs. Avant toute demande d'hébergement sur ces 3 portails, il faut l'accord du CA, puis de l'AG de l'APLIUT.

4 Le point sur la communication

H. Garnier s'est rendue au Salon Expolangues vendredi 16 janvier où elle s'est entretenue avec une trentaine d'éditeurs. Quatorze d'entre eux ont l'intention d'être présents à Dijon. Elle attend une décision de la part d'une dizaine d'autres.

Concernant nos partenariats particuliers avec certains éditeurs, il a été convenu que La Maison des Langues enverrait une boîte de 25 catalogues allemand-espagnol, mais ne participerait pas au congrès. Hélène espère aussi continuer notre partenariat avec Vocabulaire en ajustant éventuellement les modalités d'échange.

Le CA décide que le tarif éditeurs pour faire un atelier au congrès de Dijon sera maintenu à 50 €.

Suite aux discussions qui ont eu lieu au dernier CA, Hélène se charge de faire imprimer 1000 brochures et des affiches issues du concours du congrès de Nice.

Hélène a aussi contacté Alain Cazade pour lui demander s'il accepte d'évaluer des dictionnaires en ligne. Elle attend une réponse des éditeurs qui souhaitaient soumettre leur produit à son évaluation.

6 Préparation du Congrès de Dijon

En l'absence de J.-M. Pouchain, M.-A. Mattioli rend compte en son nom du travail qui a été effectué sur place pour la préparation du Congrès :

- Le site conçu par les étudiants sera opérationnel dans 3 semaines ;
- Jean-Marie a reçu plusieurs devis pour des cars, des restaurants, etc. ;
- Le programme papier devrait être réalisé par des étudiants ;
- Une affiche congrès sera faite par un graphiste intervenant extérieur ;
- Le directeur de l'IUT offrira l'apéritif à l'ouverture de l'exposition des éditeurs ;
- Un marché bourguignon est prévu.

Le CA constate qu'il faut attendre le mois de mars pour fixer les tarifs du congrès étant donné que les prix de différentes manifestations ne sont pas encore connus.

Après discussion, il est décidé de revoir la répartition des spécialités lors du CA de mars 2009 pour les ateliers qui ont lieu pendant le congrès.

7 Questions diverses

Dan Frost signale qu'il pense que l'APLIUT a besoin d'une plateforme permettant de stocker des documents pédagogiques issus de la liste APLIUT échanges et des *swap shops* lors du congrès. Il propose une mutualisation des documents par le biais de Web 2.0 et accepte de coordonner un groupe de réflexion à cet effet. Il pense aussi qu'une collaboration entre l'APLIUT et l'ADIUT serait utile pour ce travail.

N. Gaigeot fait le point sur la traduction des PPN par l'ADIUT.

La séance est levée à 13H05

Compte rendu rédigé par Marjorie Antoni et Janet Atlan (IUT de Nancy 2)